



Mairie
1 place de la Mairie
51120 Lachy
Tél : 03-26-80-58-9
mairielachy@orang
Heures d'ouverture
Mardi et jeudi
17h30 – 19h30



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de LACHY**

**Séance du
Mardi 03 décembre 2019
19H00**

Tous les membres du conseil municipal étaient présents à l'exception de :

Monsieur Jérôme RADET, absent excusé
Monsieur Franck HOUDRY absent,
Madame Séverine MERCIER absente,
Madame Séverine TREBOUET absente.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations :
 - ⇒ PLU
- Vitesse 30 km/h pour les véhicules de 15T et plus
- Devis travaux
- Questions et informations diverses

Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le devis d'isolation de la mairie, changement des vieilles fenêtres ainsi que le devis de MG bâtiment pour la réfection du mur entre Monsieur LEFEVRE et le terrain communal

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents

☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺

**DELIBERATION N° 2019 / 18
SUSPENSION PLU**

Vu l'avis défavorable du pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Brie et Champagne, en charge du SCoT du Pays de Brie et Champagne, en date du 24 octobre 2019

Vu l'avis défavorable de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers en date du 12 novembre 2019

Vu l'arrêt n°2019/19 du 15 octobre 2019 prescrivant l'enquête publique sur l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le Conseil Municipal

- décide de suspendre le PLU
- de poursuivre l'étude avec Perspective
- autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce sujet

**DELIBERATION N° 2019 / 19
DETR 2020 – Réhabilitation isolation Mairie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux de réhabilitation d'isolation Mairie.

Le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2020. Il demande l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet d'un montant 16 926.14 HT
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) des communes de moins de 2 000 habitants au taux de 40%
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Réhabilitation isolation mairie	16 926.14	
Subvention DETR – 40%		6 770.46
TOTAL	16 926.14	6 770.46

Montant des travaux TTC : 18 618.75
Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 11 848.29

- Approuve son inscription au budget en section d'investissement
- Autorise le Maire à signer toutes pièces à intervenir

INFORMATIONS

Un arrêté municipal va être pris concernant la réglementation de la vitesse en agglomération pour les 15 T et plus

Afin de terminer le mur mitoyen au 18 rue des Sources et le terrain communal, un devis a été demandé à MG BÂTIMENT pour un montant 5 610 € HT, le conseil municipal accepte le devis. Les travaux débiteront si le temps le permet en février 2020

Un dépôt de plainte a été déposé en gendarmerie suite au constat d'abandon sauvage de tôles en fibrociment sur la route de Charleville, ces matériaux contiennent de l'amiante.

Un devis a été demandé à Monsieur Bruno JACQUESSON, électricien, dans le but de revoir le système d'éclairage et de chauffage au FOYER DES SOURCES

Le repas des anciens aura lieu le samedi 08 février 2020, le déjeuner sera assuré par le traiteur Thierry PROTAT et l'animation par Monsieur Pierre PERIBOIS et Madame Isabelle DATCHY.

Séance levée à 20H00

Secrétaire de Séance
Mme Marie-Josée MILLET



Le Maire
Antonio RIBEIRO

